

TUTORIEL

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

1. Rendez-vous sur le portail familles https://rubelles.portail-familles.app



2. Connectez-vous avec votre e-mail et le mot de passe choisi lors de l'activation du compte.

Votre portail s'ouvre. Il contient plusieurs rubriques notamment le planning de réservation de vos enfants et vos factures.



3. Cliquez sur « accès à mon planning de réservation »:



4. Le planning s'ouvre, si vous avez déjà effectué des réservations elles apparaitront sur cette page :

Accueil > Mon compte > Mon planning Aljouter Aljouter									
Août 2024									
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche			
29	30	31	1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11			
12	13	14	Férié15	16	17	18			

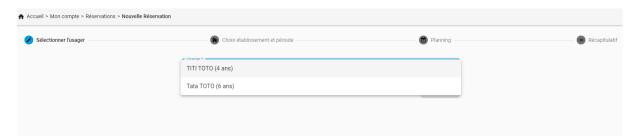
5. Cliquer sur « ajouter » en haut à droite



6. La page « nouvelle réservation » s'ouvre.



7. Sélectionner le nom de l'enfant pour lequel vous souhaitez réserver.



8. Sélectionner la restauration scolaire



9. Le calendrier s'ouvre, cliquez sur la date de votre choix.

< > Aujourd'hui	Octobre 2024							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche		
30	1	2	3	4	5	6		
7	8	9	10	11	12	13		
14	15	16	17	18	19	20		
21	22	23	24	25	26	27		

10. Une fenêtre s'ouvre, cliquez sur « nouvelle présence »



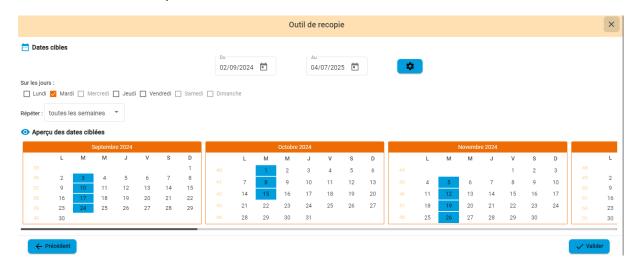
11. Sélectionnez « repas enfant »



<u>Choix 1 :</u> Cliquez sur « Validez » si vous ne souhaitez réserver qu'une seule date et passez à l'étape 13 du présent tutoriel.

<u>Choix 2:</u> cliquez sur « recopier la sélection » si vous souhaitez effectuer plusieurs réservations pour le même enfant.

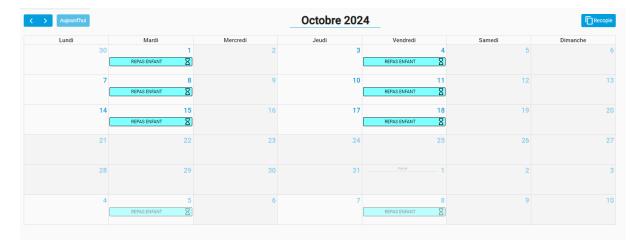
12. L'outil de recopie s'ouvre



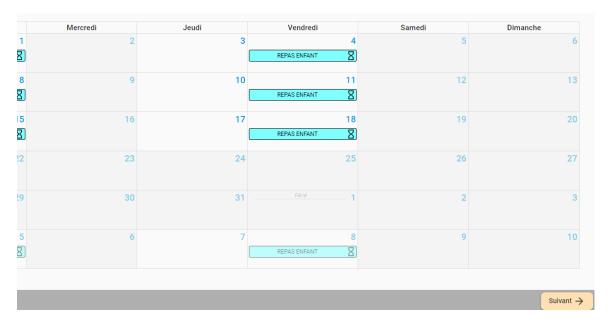
Vous sélectionnez alors les jours de présence, les périodes que vous souhaitez.

Info: L'année scolaire est ouverte jusqu'aux vacances d'été.

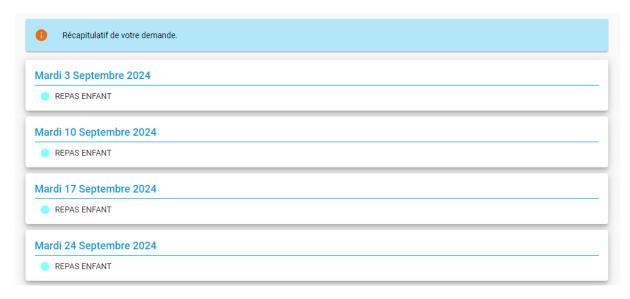
13. Cliquez sur « Validez », les réservations s'affichent sur le calendrier



14. Cliquez sur SUIVANT en bas à droite



15. Le récapitulatif s'ouvre



16. Vous devez le valider à la fin du récapitulatif, en bas à droite



17. La confirmation s'affiche à l'écran et un courrier électronique vous est envoyé par le portail familles.



ATTENTION

La procédure de réservation doit être effectuée pour chacun de vos enfants.